



GUIDE SYLVICOLE

Cultiver le patrimoine forestier calédonien
pour en faire une valeur d'avenir locale

SOMMAIRE

LE POTENTIEL SYLVICOLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE	4
Qu'est-ce que la sylviculture ?	5
La sylviculture en Nouvelle-Calédonie	6
Des témoignages	7
Les Hydroécorégions (HER)	8
CHAPITRE 1 : LES ESSENCES	10
Les différents usages	11
Les espèces championnes	12
Rôle des essences dans le peuplement	16
CHAPITRE 2 : LE CYCLE DE VIE D'UNE PARCELLE SYLVICOLE	17
Description des différentes étapes de l'exploitation forestière	18
Exemple d'un plan d'aménagement sylvicole multifonctionnel	20
CHAPITRE 3 : LE MODÈLE ÉCONOMIQUE D'UN PROJET SYLVICOLE	22
Les dépenses d'investissement et de fonctionnement	23
Les revenus	25
CHAPITRE 4 : LES DÉMARCHES POUR SE LANCER DANS UN PROJET	27
Les démarches administratives	28
Les aides financières	29
Contact utiles	29
LIENS	30
GLOSSAIRES	31

Rédaction
Solène Verda (WWF, bureau Nouvelle-Calédonie) et Emma Do Khac (CapSylva)

Montage PAO
Agence Push & Pull

Illustrations :
© Shutterstock, Benoît Henry, CapvSylva, Mathieu Donna

Impression
Imprimé en Nouvelle-Calédonie sur papier 100% issu de forêts durables, certifié FSC



WWF®, World Wide Fund for Nature® et le panda stylisé sont des marques déposées ©1986 par World Wide Fund for Nature. Tous droits réservés.

Avec le soutien de :



L'exploitation des forêts n'est pas obligatoirement synonyme de destruction des milieux. Ils existent des modèles durables qui concilient développement économique et respect de l'environnement. C'est pourquoi, en France métropolitaine, le WWF s'engage auprès des propriétaires forestiers pour les accompagner dans la mise en place de pratiques responsables qui préservent les services rendus par les forêts.

En Nouvelle-Calédonie, l'économie est dominée depuis la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle par le secteur du minier, la rendant vulnérable aux fluctuations des cours du nickel, au prix des énergies fossiles et à la concurrence mondiale.

Pour construire un avenir plus stable et plus prospère, il est essentiel d'engager une diversification économique et de valoriser les richesses locales de façon soutenable, sans les dégrader et même au contraire, en les faisant croître.

Parmi les secteurs d'avenir identifiées de longue date¹, la sylviculture durable offre clairement une voie concrète à différents égards : production locale des besoins en bois, création d'emplois dans des géographies à faible attractivité économique, valorisation et restauration du patrimoine forestier, des sols, de l'eau, etc. En prenant soin de son capital naturel renouvelable, la Nouvelle-Calédonie sera en mesure de créer de la richesse pour aujourd'hui et pour demain.

Dans cette logique, le WWF France est convaincu que le développement d'une filière Forêt-Bois en Nouvelle-Calédonie doit être soutenu. Face au recul passé des forêts calédoniennes, de grandes surfaces offre l'opportunité à la sylviculture de constituer un levier pour une gestion durable des paysages, la préservation de la biodiversité et la mise en valeur des terres dégradées.

Ce guide a été conçu par le WWF pour faire découvrir la sylviculture et montrer son potentiel en Nouvelle-Calédonie. Il introduit les notions de base à prendre en considération pour monter un projet sylvicole. Il s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent développer un projet utile pour l'environnement, tout en participant à la construction d'une filière locale durable.

1. Que le WWF a prôné dans l'étude qu'il a réalisée avec l'AFD et l'ADEME en 2021, "étude sur le potentiel de diversification économique à soutenabilité forte de la Nouvelle Calédonie".



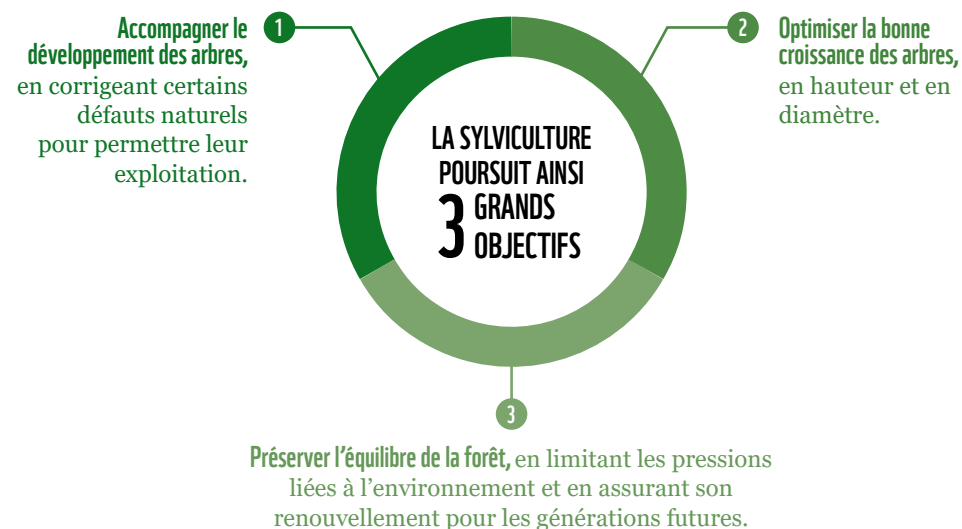
LE POTENTIEL SYLVICOLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Parcelle de kaoris chez M. Talamona

QU'EST-CE QUE LA SYLVICULTURE ?

La sylviculture correspond à l'exploitation des forêts, dans l'objectif de produire du bois.

La qualité d'un arbre joue un rôle essentiel : environ 80 % de sa valeur dépend de la qualité de son bois.



Il existe des modèles de sylviculture durable qui concilient production de bois et bonne santé de l'écosystème forestier, aussi nommée “**sylviculture mélangée à couvert continu**” (SMCC). Ils répondent aux principes suivants :



Le maintien d'un couvert arboré

permanent pour protéger le sol et l'eau (pas de coupe rase mettant à nu le sol) ;



Un peuplement mélangé en

espèces et en âges pour améliorer la résistance de la forêt face aux perturbations (maladies, événements climatiques, etc.)



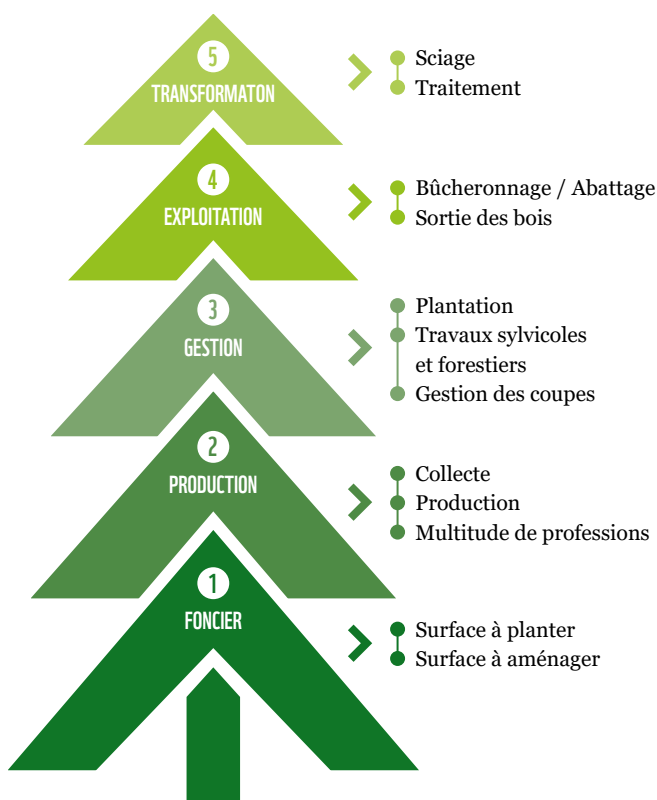
Des récoltes légères mais régulières

pour produire du bois de qualité et améliorer la durabilité économique de son peuplement.

LA SYLVICULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La Nouvelle-Calédonie possède une histoire forestière riche. Entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, de nombreuses essences locales — comme le Chêne Gomme, le Kaori ou encore le Pin colonnaire — ont été exploitées de manière intensive. Ces prélèvements massifs ont entraîné la destruction de vastes surfaces forestières et ont fortement limité le renouvellement naturel des peuplements.

À partir des années 1980, la sylviculture calédonienne s'oriente vers des plantations monospécifiques de Pins des Caraïbes (*Pinus caribaea*). Aujourd'hui encore, l'exploitation forestière repose presque exclusivement sur cette essence. En 2024, **la production de bois a atteint environ 2 700 m³**, pour un **chiffre d'affaires estimé à 220 millions de francs CFP**. La filière forestière représentait une quarantaine d'emplois directs.



AIDES ET SOUTIEN À LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN NOUVELLE-CALÉDONIE EN 2024 :

17MF



Toutefois, près de **80 %**

DU BOIS CONSOMMÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE RESTE ISSU DE L'IMPORTATION, ESSENTIELLEMENT DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

La Nouvelle-Calédonie dispose pourtant d'atouts considérables pour développer cette filière et offrir une alternative économique.

DES TÉMOIGNAGES



ROGER TALAMONA
ARBORICULTEUR ET SYLVICULTEUR (MONT-DORE)

“ C’est aussi important de se nourrir que d’avoir un toit sur la tête. Si on mettait autant d’effort dans le bois que dans l’agriculture, on pourrait donner des logements décents à tout le monde. Avec 15 beaux arbres et du savoir-faire, on peut faire une petite maison pour 4 personnes.

Témoignage issu du reportage de NC 1^{ère} :

Il faut préparer l’après-Nickel. Ça c’est concret, j’absorbe 200 tonnes de CO₂ avec ce que j’ai planté sur 6 propriétés différentes. Je suis même allée planter jusqu’à Hienghène. [...] Il faudrait planter au moins 500 000 arbres par an, pour préparer l’après nickel.

On ne veut pas m’écouter parce que je fais du long terme. Les gens veulent l’argent tout de suite. On a été trop gâté. [...] La mine ce n’est pas durable, il y a eu un début il y aura une fin. Jean-Marie Tjibaou a dit « *le nickel ce n’est que de la cueillette* ».

On vide le frigidaire et on ne remet rien derrière. [...] Je continue c’est ma passion. C’est de laisser quelques choses pour mes enfants. Je laisse du vivant, du renouvelable.



GÉRARD MATHIEU
GÉRANT DE LA SCIERIE MATHIEU² (COL D’AMIEU)

“ La Scierie Mathieu a environ 100 ans d’existence. À l’origine, elle ne coupait que de la forêt naturelle, qui fournissait 50 % du marché local. Nous étions environ huit scieries.

L’évolution s’est faite avec le passage au pinus dans les années 2000, en ne coupant que des forêts artificielles. À ne faire ensuite que du pinus, même si on a ponctuellement quelques : kaoris, bois noirs, mahogany, sandragon et des pins colonnaires, le marché s’est réadapté. À l’époque, le kohu, le houp, le chêne rouge étaient des essences magnifiques pour la menuiserie mais très rares aujourd’hui.

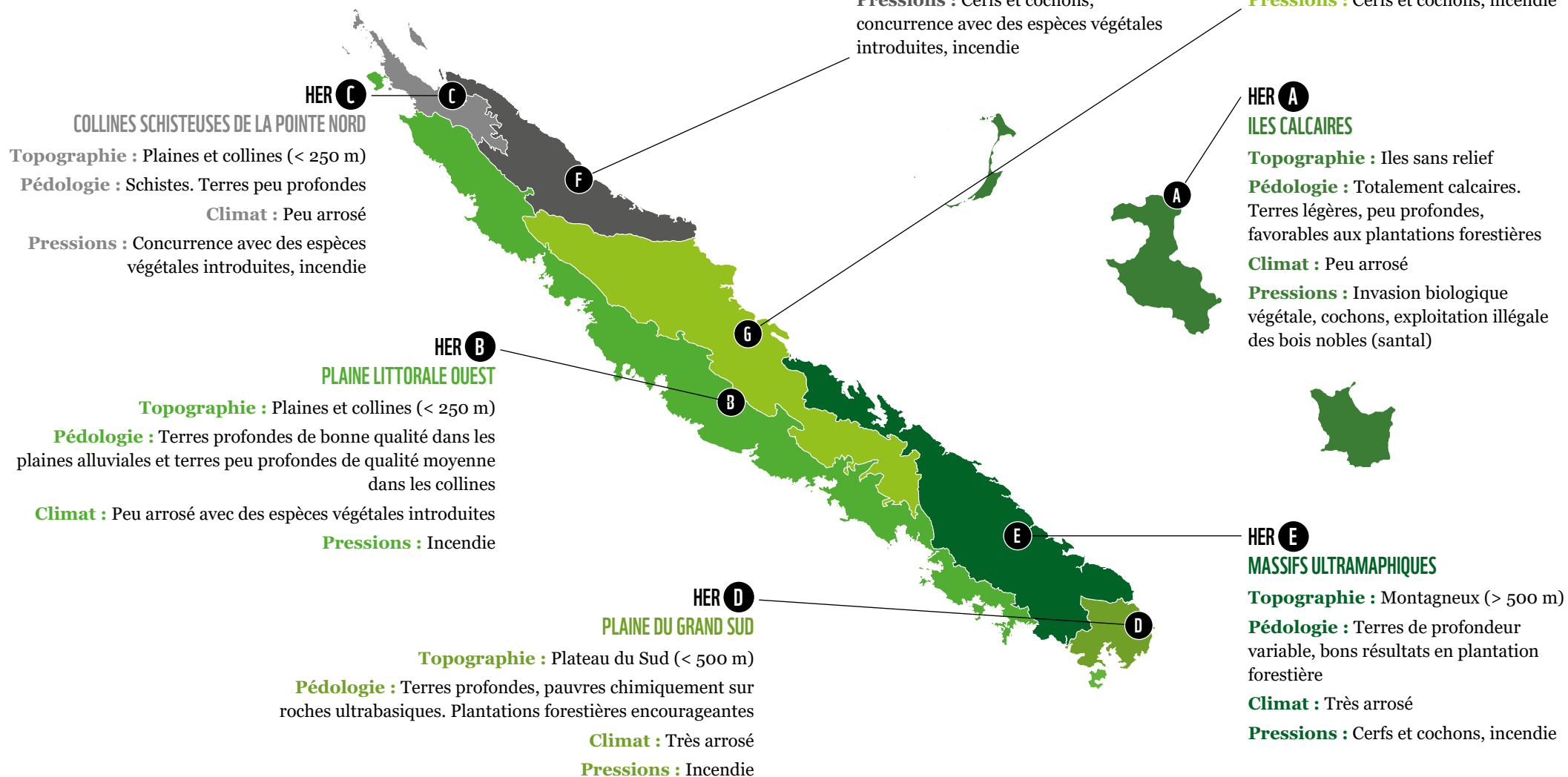
Il y a un vrai savoir-faire et un potentiel pour la sylviculture et tous les métiers qui en découlent en Nouvelle-Calédonie. ”

”

2. De son vrai nom SEFPM : société d’exploitation forestière Pierre Matthieu

LES HYDROÉCORÉGIONS (HER)

La Nouvelle-Calédonie possède une diversité de conditions géologiques et climatiques. Ces conditions naturelles influencent la végétation locale et le fonctionnement écologique des cours d'eau. Elles permettent de distinguer 7 grandes zones géo-climatiques, appelées hydro-écorégions. Ces régions ont servi de référence pour définir des modèles de production sylvicole et notamment les espèces à cultiver.



Sources : ORSTOM, 1981. Asconit et al., 2011

CHAPITRE 1

LES ESSENCES

Une forêt productive durable est constituée d'un mélange d'espèces dont les produits du bois, les rôles dans le peuplement et les services rendus sont variés, permettant une synergie entre économie et écologie.

Dans un peuplement forestier, on distingue différents groupes d'essences :



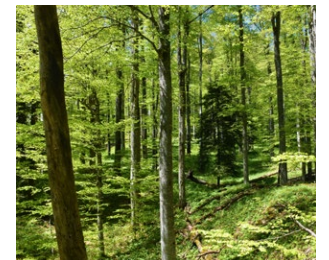
ESSENCES À CROISSANCE RAPIDE

Elles poussent vite et couvrent rapidement le sol. Elles améliorent le terrain et préparent l'installation d'autres arbres. Leur bois est en général moins recherché, mais elles jouent un rôle essentiel au début du développement de la forêt. Certaines, comme le santal, peuvent aussi offrir un revenu à moyen terme.



ESSENCES DE TRANSITION

De croissance intermédiaire, elles contribuent à structurer le peuplement forestier. Elles sont souvent utilisées pour des produits artisanaux ou du bois de qualité secondaire. Dans de bonnes conditions, certains beaux arbres peuvent néanmoins être valorisés.



ESSENCES À HAUTE VALEUR (ARBRES D'AVENIR)

Plus lentes à pousser (comme les kaoris ou les araucarias), elles représentent l'objectif à long terme pour produire du bois d'œuvre de qualité. Leur gestion demande du temps et une planification sur plusieurs décennies.



LES DIFFÉRENTS USAGES

L'objectif de la sylviculture est de produire des arbres de qualité permettant de les valoriser dans l'ensemble des usages que peuvent en avoir les populations. Le bois le plus recherché est le bois d'œuvre, utilisé notamment pour la construction et l'ameublement. L'usage finale du bois dépendra de ses caractéristiques.

Un travail bibliographique réalisé par CapSylva en 2025 a conduit à l'identification et à la classification de 130 essences indigènes présentant un intérêt sylvicole.

Le tableau ci-dessous illustre quelques exemples d'essences locales selon leurs différents types d'usage.

VALORISATION EN BOIS D'ŒUVRE	
Charpente, poutre, poteau/pilier, etc.	Kaori, Tamanou, Pin colonnaire, Chêne gomme
Menuiserie, ébénisterie, artisanat, outillage bois, etc.	Houp, Kohu, Bois savon
Pièces temporaires à faible durabilité telles que palette, caisse, décoration légère, etc.	Faux tamanou, Bancoulier, Ralia
ESSENCES VALORISÉES POUR LA QUALITÉ ESTHÉTIQUE DU BOIS	
Beauté exceptionnelle ou capacité à faire des produits de luxe	Hêtre noir, Bois rose, Palméa
AUTRES PRODUITS OU SERVICES RENDUS	
Production non-ligneuse : huile, fruits, miel, etc.	Santal ; Tamanou, Niaouli
Qualité ornementale	Buni, Erythrine, Bois barre à mine
Services environnementaux : attirer les frugivores, les insectes	Acajou, Buni, Bois pétrole
Intérêt pour la gestion forestière : bonne régénération, rejets après coupe ou perturbation	Bois bleu, Cerisier bleu, Hibbertia lucens
Valeur culturelle, patrimoniale	Houp, Pin colonnaire

LES ESPÈCES CHAMPIONNES

Parmi les essences identifiées pour leur potentiel sylvicole, se distinguent des essences bien connues des forestiers et scieurs :

CHÊNE-GOMME, ARILLASTRUM GUMMIFERUM (Endémique)

Arbre > 35 m

Caractéristiques sylvicoles

- Espèce de forêt humide
- Tolère des sols plus ou moins érodés et même de la cuirasse
- Croissance très lente
- Besoin d'ombrage pour devenir des grands arbres

Caractéristiques techniques

- Bon bois de charpente
- Caractère imputrescible

Usages : Gros œuvre et ouvrages soumis à une très forte humidité (ponts, wharfs, etc.)



TAMANOU DE MONTAGNE, CALOPHYLLUM CALEDONICUM (Endémique)

Tronc : 15-20 m sous branches

Caractéristiques sylvicoles :

- Espèce de forêt humide
- Pousse sur différents types de sol
- Espèce qui préfère être plantée sous couvert et/ou dans des sites conservant une bonne humidité

Caractéristiques techniques :

- Bois qui se travaille difficilement
- Très bonne conservation naturelle

Usages : Menuiserie, charpente, ébénisterie
Usage secondaire : Huile

i Pour plus d'infos sur chaque espèce : www.endemia.nc

KOHU, INTSIA BIJUGA (Autochtone)

Tronc : 8-10 m

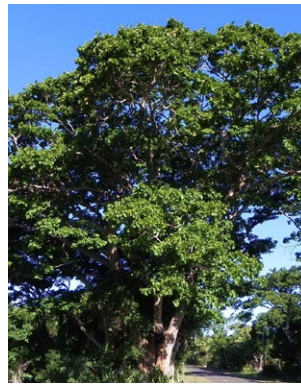
Caractéristiques sylvoles :

- Présence globale à faible altitude
- Présence sur formations côtières (Ile des Pins, Loyautés), plus rare sur la grande terre
- Bonne régénération naturelle autour des semenciers

Caractéristiques techniques :

- Excellent bois
- Très longue durée de vie
- Superbes propriétés mécaniques et physiques

Usages : Ébénisterie, menuiserie (très recherché pour l'aménagement)



PANCHERIA TERNATA (Endémique)

Très grand et gros arbre

Caractéristiques sylvoles :

- Espèce de forêt humide
- Espèces des sols ultramafiques et côte Nord-Est
- Très grand et gros arbre

Caractéristiques techniques :

- Très belle couleur de bois, surtout les individus âgés
- Presque inattaqué par les champignons et termites

Usages : Bon pour l'ébénisterie et ouvrages de tour



HOU, MONTROUZIERA CAULIFLORA (Endémique)

Tronc : 15-20 m

Caractéristiques sylvoles :

- Espèce de forêt humide
- Adapté à tout type de sols
- Plantation en peuplement

Caractéristiques techniques :

- Bois imputrescible
- Résistant aux termites et à la pourriture

Usages : Bois de premier choix pour les menuiseries extérieures



AZOU, PLANCHONELLA WAKERE (Endémique)

Tronc : 15-25 m (1 des plus hauts arbres de Nouvelle-Calédonie)

Caractéristiques sylvoles :

- Espèce de forêt humide
- Distribution large sur la Grande Terre
- Très fréquent sur sols ultramafiques
- Production de graines abondantes

Caractéristiques techniques :

- Un des meilleurs bois (Sébert)
- Très dur et résistant

Usages : Bon pour la menuiserie, les ouvrages de tour, dents d'engrenages, etc.

PETIT HOU, MONTROUZIERA SPHAEROIDEA (Endémique)

Caractéristiques sylvoles :

- Espèce de maquis minier
- Plantation sur des terrains exposés aux précipitations
- Taille de l'arbre en fonction des conditions de sol et d'humidité

Caractéristiques techniques :

- Très beau bois
- Bon à tous les travaux
- Très recherché

Usages : Multiples. Charpentes d'édifices religieux.



CHÊNE GOMME À PETITES FEUILLES, XANTHOMYRTUS KANALAENSIS (Autochtone)

Petit arbre

Caractéristiques sylvoles :

- Commun sur les terrains miniers
- Essence de lisière intéressante
- Taille plus modeste que le chêne gomme

Caractéristiques techniques :

- Bon bois de charpente
- Caractère imputrescible

Usages : Nombreux usages



RÔLE DES ESSENCES DANS LE PEUPEMENT

Un peuplement forestier est une structure dynamique où chaque essence joue un rôle complémentaire :

PRODUCTEURS

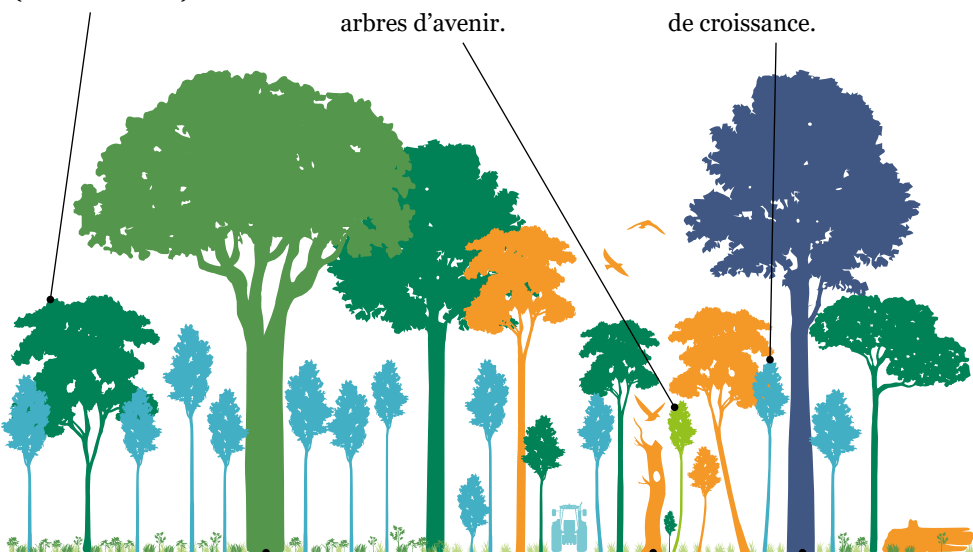
Arbres destinés à la production de bois d'œuvre (arbres d'avenir).

ÉDUCATEURS

Tiges accompagnatrices qui favorisent la rectitude et la bonne croissance des arbres d'avenir.

PROTECTEURS

Essences qui protègent le sol, limitent l'érosion et améliorent les conditions de croissance.



SEMENCIERS

Arbres choisis pour assurer une régénération naturelle

BIODIVERSITÉ

Essences contribuant à l'habitat et à l'alimentation de la faune (bois morts, gros bois, arbres à cavité).

PATRIMOINE / PAYSAGE

Arbres remarquables ou emblématiques participant à l'identité du site.

La gestion sylvicole vise à équilibrer ces différentes fonctions au sein du peuplement.



CHAPITRE 2

LE CYCLE DE VIE D'UNE PARCELLE SYLVICOLE

DESCRIPTION DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Un peuplement forestier évolue selon plusieurs stades, définis notamment par la hauteur des arbres et le diamètre de leurs tiges. Les interventions sylvicoles varient en fonction du stade de développement et doivent être menées de manière régulière tout au long de la croissance du peuplement.

Dégagement, nettoyage, dépressage, élagage, coupes d'éclaircie... Les opérations sylvicoles sont nombreuses et s'adaptent à chaque situation. Elles dépendent des caractéristiques de la parcelle, des essences retenues ainsi que des objectifs fixés par le propriétaire.

La mise en place d'une parcelle sylvicole se déroule en 3 grandes phases, dont la durée peut varier selon les conditions du milieu (sol, climat, etc.), les essences choisies et les choix de gestion :

PHASE 1

PRÉPARATION DU TERRAIN ET INSTALLATION DES ARBRES

- **Objectif :** Aménager la parcelle pour permettre le bon démarrage des activités forestières.
- **Activités :**
 - Travaux d'aménagement (accès, cloisonnement, clôtures, etc.)
 - Préparation du sol
 - Plantation de jeunes arbres

PHASE 2

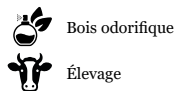
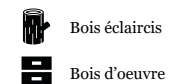
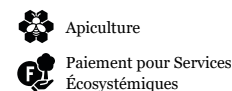
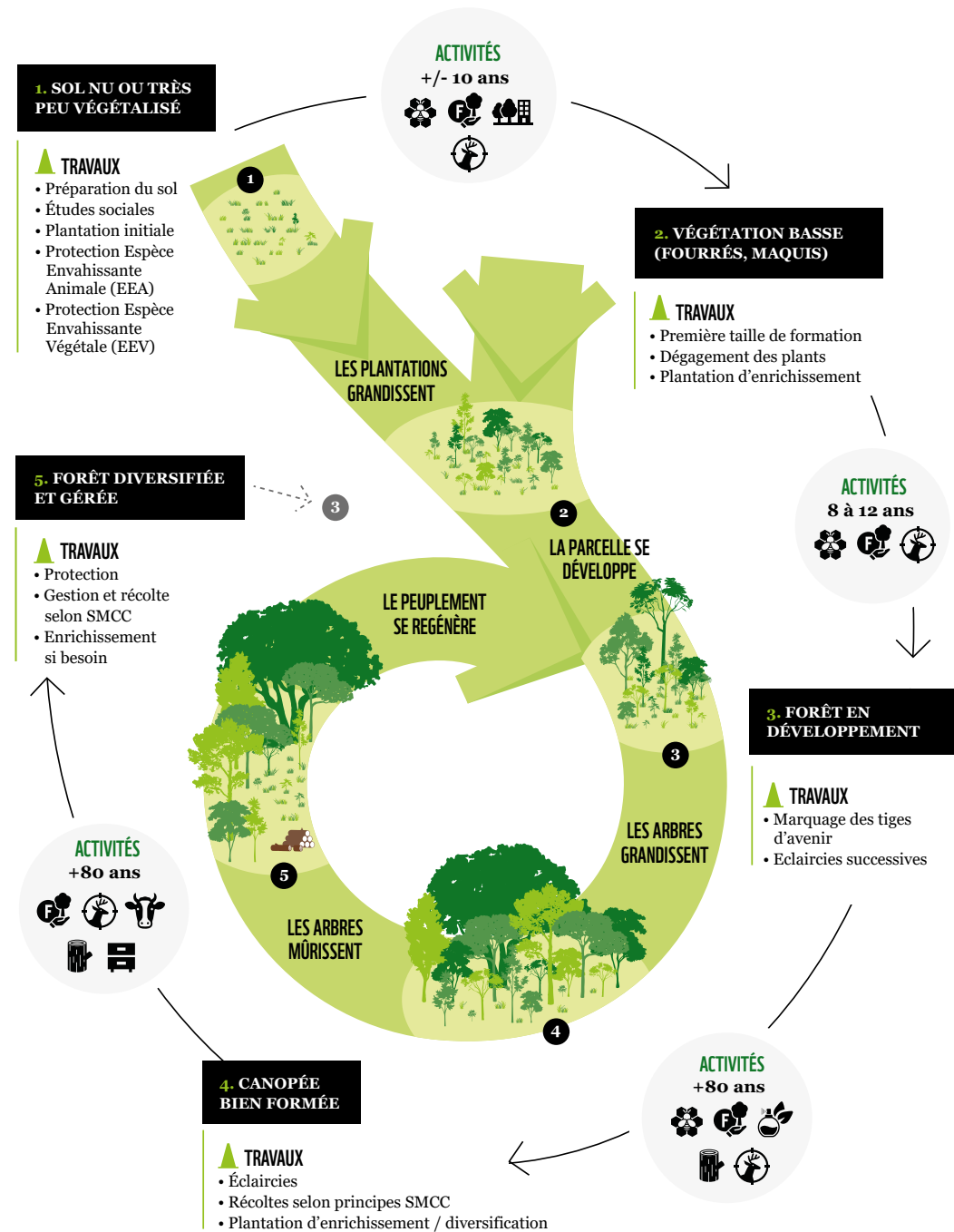
ÉMERGENCE DU PEUPEMENT

- **Objectif :** Accompagner les premières années de vie des arbres.
- **Activités :**
 - Entretien des plants (désherbage et paillage)
 - Suivi du développement des arbres
 - Surveillance et protection contre les menaces (cerfs, cochons, incendie)

PHASE 3

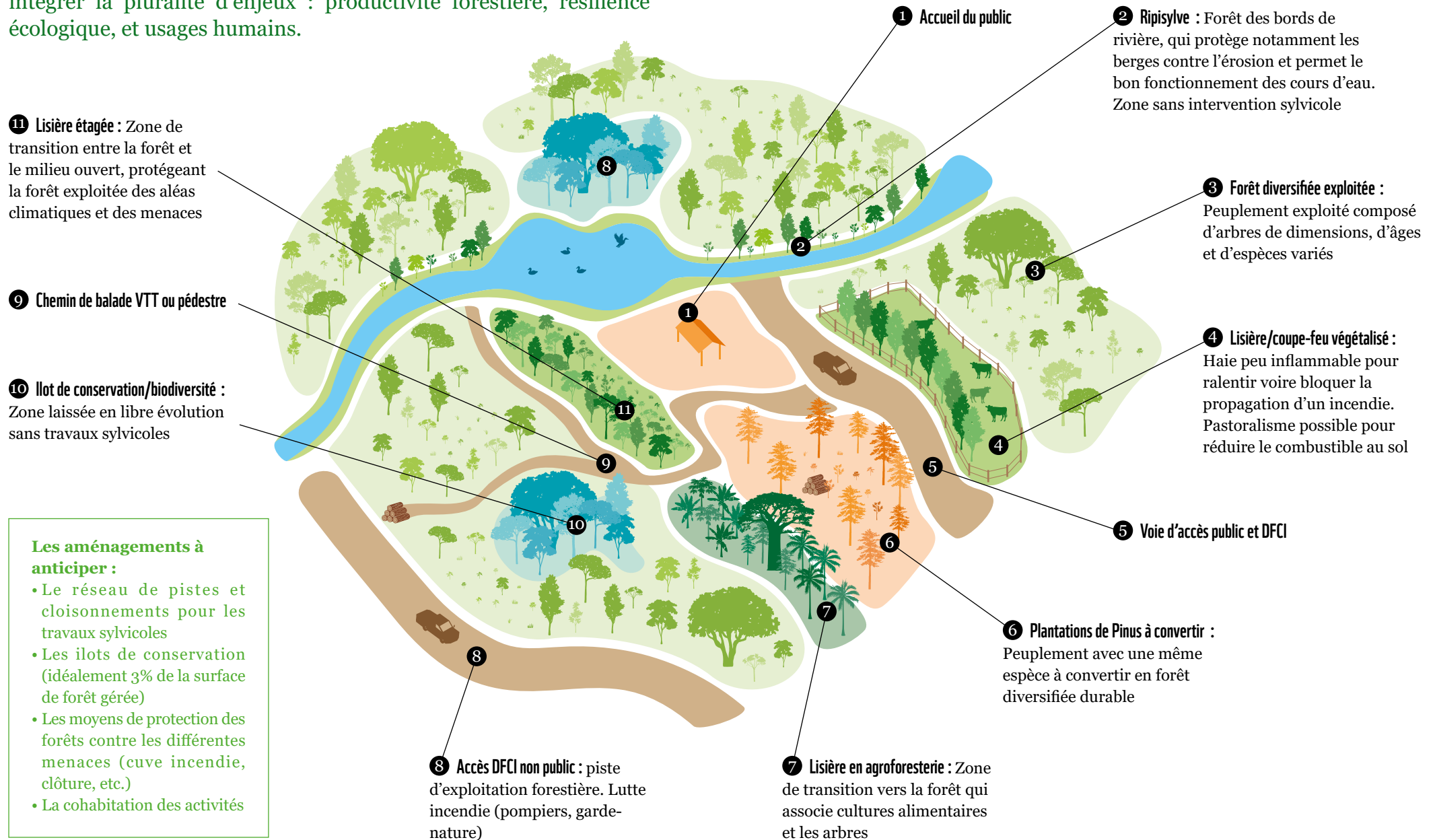
GESTION DU PEUPEMENT

- **Objectif :** Optimiser la croissance des arbres d'avenir
- **Activités :**
 - Travaux sylvicoles (éclaircies, élagage, dépressage, etc.)
 - Renouvellement des plantations
 - Entretien des infrastructures



EXEMPLE D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT SYLVICOLE MULTIFONCTIONNEL

Un plan d'aménagement de la parcelle sylvicole est essentiel pour intégrer la pluralité d'enjeux : productivité forestière, résilience écologique, et usages humains.





CHAPITRE 3

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE D'UN PROJET SYLVICOLE

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

Chaque phase de développement d'une parcelle sylvicole engendre des coûts liés à des travaux spécifiques. Au-delà de la surface de la parcelle sylvicole, les coûts vont varier en fonction de plusieurs facteurs, notamment : la zone géographique d'implantation, les menaces (incendie, espèces envahissantes) qui pèsent sur la parcelle et le modèle de gestion choisi.

		Poste de dépenses	Facteurs d'influence
PHASE 0	Étude préalable	Étude environnementale	Caractéristiques environnementales de la parcelle (végétation déjà présente, impacts sur un cours d'eau, présence d'espèces protégées, etc.)
		Étude forestière et plan d'aménagement	• Ambition du projet • Aménagement et/ou activités préexistantes ou historiques (ex : anciennes pistes minières) • Surface de la parcelle
PHASE 1	Grands travaux	Réalisation des travaux d'aménagement (accès, cloisonnement, etc.)	• Caractéristiques de la parcelle • Itinéraire sylvicole concerné
		Préparation des sols	• Caractéristiques des sols de la parcelle • Niveau de couverture par la végétation • Enjeux écologiques³ (aquatiques, terrestres, etc.)

3. Les travaux peuvent être +/- coûteux selon s'il faut éviter d'impacter un cours d'eau (par l'apport d'engrais) ou éviter des espèces remarquables, etc.

Achats des plants

- Surface de la parcelle
- Modèle de gestion sylvicole adopté
- Densité de plantation et/ou présence de régénération naturelle
- Essences choisies

Mise en terre des plants

- Nombre de plants achetés
- Type de sol
- Accessibilité

Installation de manchon de protection

- Si pression cerfs et cochons
- Nombre de plants mis en terre

Installation de clôture

- Si pression cerfs et cochons
- Présence de bétail

Opération d'entretien des plantations (paillage et débroussaie)

- Conditions du milieu
- Présence et dynamisme des espèces envahissantes végétales
- Surface de la parcelle

Pression de régulation et/ou effarouchement

- Si pression cerfs et cochons
- Surface de la parcelle
- Accessibilité et enjeux sanitaires

Entretien des manchons (si nécessaire)

- Nombre de plants mis en terre
- Usure du matériel initial
- Croissance des plants

Opération de dépressage et dégagement

- Modèle de gestion sylvicole adopté
- Croissance du peuplement
- Essences choisies

Opération de structuration : éclaircie, élagage ou balivage...

LES REVENUS

Une forêt peut générer des revenus à chaque étape de sa croissance.

❶ **Les éclaircies** (coupe de certains arbres pour favoriser les plus beaux) **permettent de vendre :**

- Bois de petit diamètre (palettes, charpente légère)
 - Bois durs pour l'artisanat
 - Résidus pour paillage ou énergie
- Exemple : Gaïacs et bois de fer ont une croissance rapide : bois très denses et résistants, recherchés en artisanat et mobilier.

❷ Certaines espèces peuvent aussi être **valorisées autrement que pour leur bois :**

- Huiles essentielles (Santal, Niaouli, Tamanou)
- Arbres ornementaux (Sapin de Noël)
- Plantes médicinales et aromatiques

❸ **Différentes activités peuvent être combinées à la gestion forestière :**

- **Apiculture** : Installer des ruches pour la pollinisation la production de miel
- **Agroforesterie** : Associer cultures et arbres (arbres fruitiers, café, cacao, vanille)
- **Sylvopastoralisme** : Faire pâturer des animaux sous couvert forestier

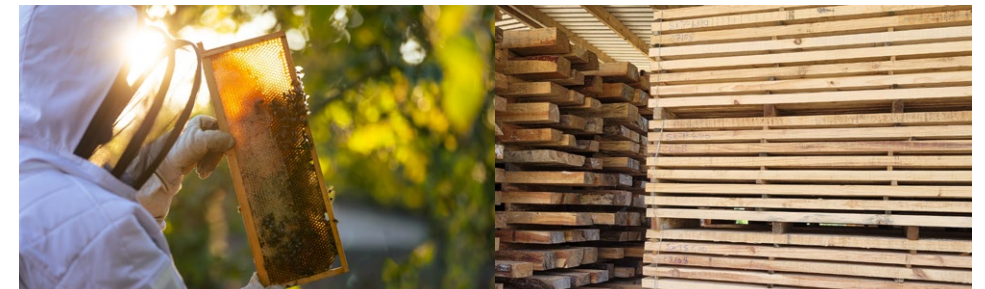
- **Chasse** : Régulation de la faune envahissante et valorisation de la viande

❹ **Une forêt plus mature peut également devenir un lieu d'accueil** pour le public en y aménageant des sentiers et des infrastructures pour l'hébergement, en y développant des activités récréatives et naturalistes (accrobranche, équitation, éducation à l'environnement, etc.).

❺ **Les forêts rendent des services essentiels**, souvent invisibles mais cruciaux pour le bien-être humain et la résilience des territoires :

- **Stabilisation des sols** en limitant l'érosion et les glissements de terrain ;
- **Régulation des ressources en eau** en favorisant l'infiltration et en améliorant la qualité de l'eau ;
- **Stockage du carbone**, en captant le CO₂ atmosphérique et en le conservant dans le bois et les sols.

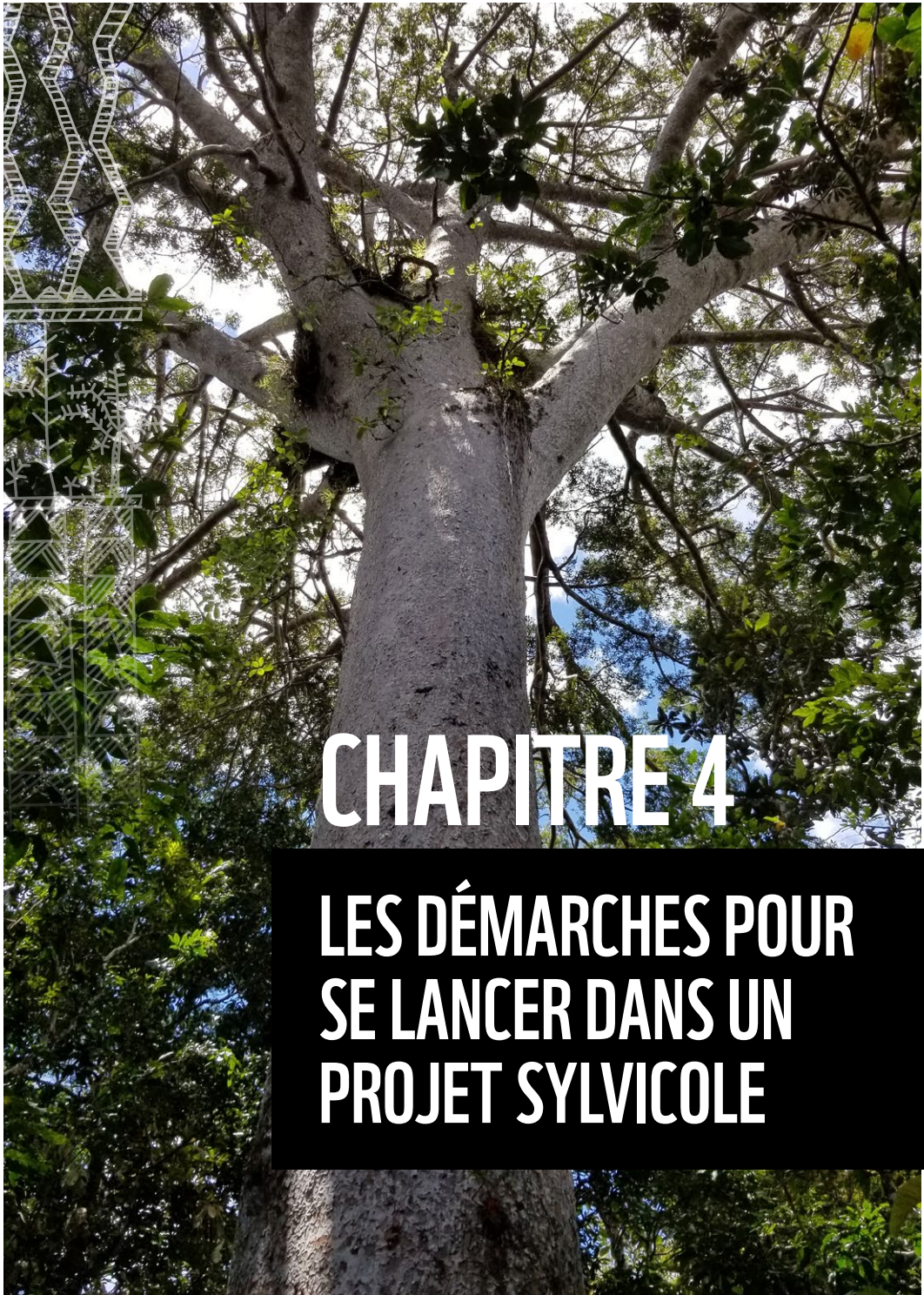
Ces fonctions peuvent être valorisées à travers des dispositifs de **paiements pour services environnementaux** (PSE) ou des projets carbone.



Le montant des revenus tout au long du projet sylvicole variera selon différents facteurs.

Catégorie	Sources de revenu	Facteurs d'influence
PHASE 1 EXCLUSIVEMENT		
Subvention publique	Aide à la plantation	• Nombre de plants à mettre en terre • Objectifs/Bénéfices du projet⁴
	Aide à la protection des plants	• Si pression des cerfs et cochons • Méthode de protection utilisée • Mutualisation avec la protection d'enjeux agricoles⁵
PHASES 2 ET 3 EXCLUSIVEMENT		
Entretien/ Gestion	Vente de bois d'éclaircies (gaïac, bois de fer, etc.)	• Modèle de gestion sylvicole adopté • Croissance du peuplement • Essences choisies
	Vente de bois odorifiques (niaouli, santal, etc.)	• Essences choisies • Qualité du bois de cœur (santal) et/ou des parties odorifiques
	Vente de bois d'œuvre (espèces à croissance rapide)	• Croissance du peuplement • Essences choisies • Développement des marchés et usages
TOUT AU LONG DU PROJET		
Activités connexes	Activités connexes : apiculture, agroforesterie, etc.	• Rendement et surface de la parcelle • Qualité des produits • Qualité écologique de la flore et des environs de la parcelle • Capacité d'écoulement sur les marchés
	Location de droit de chasse	• Capacité d'écoulement sur des marchés • Densité du gibier • Accessibilité des parcelles
	Location de la parcelle pour activités connexes	Enjeux et intérêt des parcelles pour les activités récréatives, naturalistes, etc. : accessibilité, présence de structure d'accueil ou de ressources naturelles à valoriser
Services éco-systémiques	Valorisation économique des services rendus par la parcelle sylvicole (régulation des eaux, tenue des sols, etc.)	• Caractéristiques environnementales et enjeux de la parcelle • Densité et diversité spécifique des plantations • Vitesse de croissance des espèces plantées • Reconnaissance officielle des services rendus

4. Selon le service rendu par la plantation des arbres, des fonds dédiés peuvent être mobilisés aide aux agriculteurs pour la mise en place de clôture.
5. Aide aux agriculteurs pour la mise en place de clôture.



LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'implantation d'une parcelle sylvicole est encadrée par des réglementations spécifiques, qui varient selon la nature des aménagements prévus. Les compétences sont réparties entre les différentes collectivités :

- Les communes interviennent sur **les aspects d'urbanisme** ;
- Les provinces gèrent **les enjeux liés à l'environnement** ;
- Le gouvernement supervise **la gestion du domaine public fluvial**.

Ci-dessous, une liste de démarches administratives à entreprendre selon les travaux réalisés :

Type de travaux	Démarches administratives	Texte réglementaire
COMMUNE		
• Si terrassement • Si construction d'ouvrages, de bâtiments, etc.	Permis de construire	Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) Code de l'urbanisme
PROVINCE SUD		
• Si défrichement 6: Altitude > 600 m - Pente >= 30° • Sur les berges des rivières : >= 30 ha	Régime de l'autorisation	Code de l'Environnement (CDE) province-sud.nc
Si défrichement : >= 10 ha et < 30 ha	Régime de la déclaration	
Si boisement ⁷ > 10 ha	Autorisation de boisement	
Si boisement < 10 ha	Information préalable	
PROVINCES DES ÎLES ET NORD		
Si abattage d'espèces protégées	Dérogation	• CDE de la province des Îles : province-iles.nc • Code de la province Nord : province-nord.nc
GOUVERNEMENT DAVAR		
• Si aménagement dans une bande de 10 m autour des berges (rive des cours d'eau) • Si aménagement d'un radier/pont • Si création d'un captage d'eau ou d'un forage	Demande d'autorisation d'usage et d'occupation du domaine public de l'eau : davar.gouv.nc	Règlementation sur le domaine public fluvial

6. Opération ayant pour effet la suppression de la végétation arborée d'un sol, compromettant la régénération forestière naturelle.
7. La conversion des terres pour accueillir des plantations d'essences forestières qui seront exploitées.

LES AIDES FINANCIÈRES

Divers dispositifs financiers existent pour soutenir les porteurs de projet dans la création et le développement de leurs activités. Une liste non-exhaustive de dispositifs financiers a été établie ci-dessous :

PROVINCE SUD

Aide DISPPAP
province-sud.nc

PROVINCE NORD

Aide aux porteurs de projet
province-nord.nc

AUTRES ORGANISMES

- Agence Rurale
agence-rurale.nc
- Associations qui financent et accompagnent la création d'entreprises et d'activités
Réseau Initiative Nouvelle-Calédonie
initiative-nc.com
ADIE
adie.org

CONTACTS UTILES

Le développement économique relève des compétences provinciales. A ce titre, les agents provinciaux sont les premiers interlocuteurs privilégiés pour accompagner les porteurs de projet.

PROVINCE DES ÎLES

Direction de l'Environnement (DENV)
sec_denv@loyalty.nc

PROVINCE NORD

Direction du Développement Économique et de l'Environnement (DDEE)
dde.contact@province-nord.nc

PROVINCE SUD

Direction du développement durable des territoires (DDDT)
3dt.contact@province-sud.nc

COMMUNE

Service de l'urbanisme
Se renseigner auprès de sa commune de résidence

GOUVERNEMENT

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR)
davar.sde@gouv.nc
Service de l'eau

LIENS UTILES

- Pour aller plus loin : rapport complet de l'étude sur les modèles sylvicoles durables : wwf.fr/elaboration-de-modeles-sylvicoles-durables
- Etude sur le potentiel de diversification économique à soutenabilité forte de la Nouvelle-Calédonie : wwf.fr/potentiel-diversification-soutenabilite-nouvelle-caledonie
- Domaine public de l'eau (DAVAR) : davar.gouv.nc/ressource-en-eau-protection/gestion-de-leau-et-du-domaine-public-de-leau
- Catalogue des démarches en matière d'environnement en province Sud : province-sud.nc/demarches/thematique/environnement
- Catalogue des démarches en matière d'environnement en province Nord : province-nord.nc/demarches?public=All&group=7&title=
- Témoignage de Roger Talamona : « 2040 – L'Homme aux 20 000 arbres » (Reportage Caledonia) : youtube.com/watch?v=Qn2igk_hTtk
- « Les Derniers Témoins : Roger TALOMONA, arboriculteur et sylviculteur » (Reportage NC 1^{ère}) : youtube.com/watch?v=p0c8Wu6Q1Wc
- Régime de l'autorisation : province-sud.nc/catweb/app/demarches/autorisation-de-defrichement
- Régime de la déclaration : province-sud.nc/catweb/app/demarches/declaration-de-defrichement
- Autorisation de boisement : province-sud.nc/catweb/app/demarches/autorisation-de-boisement
- Information préalable : province-sud.nc/catweb/app/demarches/regime-d-information-prealable-de-boisement
- Demande d'autorisation d'usage et d'occupation du domaine public de l'eau : davar.gouv.nc/ressource-en-eau-protection-gestion-de-leau-et-du-domaine-public-de-leau/nouveaux-iota
- Code de l'environnement de la province Sud : province-sud.nc/codenv
- Code de l'environnement de la province Nord : province-nord.nc/sites/default/files/actions/thematiques/codenv-pn-jour-010922_1.pdf
- Code de l'environnement de la province des Îles : province-iles.nc/sites/default/files/2024-04/CEPIL2024%20version%20WEB%20VF.pdf
- Espèces championnes endemia.nc

GLOSSAIRES

Arbre d'avenir : Arbre sélectionné pour être conservé et accompagné jusqu'à maturité en raison de sa bonne vigueur, de sa forme et de son potentiel de valorisation. Il constitue un objectif prioritaire de la gestion sylvicole.

Cloisonnement : Cheminement de largeur modérée (1 à 3m) laissé libre d'arbres pour pouvoir réaliser les travaux sylvicoles

Dégagement : Intervention consistant à libérer les jeunes arbres de la concurrence de la végétation environnante (herbes, arbustes, lianes) afin de leur permettre un accès suffisant à la lumière, à l'eau et aux nutriments.

Dépressage : Opération de sélection précoce visant à réduire le nombre de jeunes arbres en supprimant les individus les moins vigoureux ou mal conformés, afin de concentrer la croissance sur les arbres les plus prometteurs.

Éclaircie : Prélèvement sélectif d'arbres dans un peuplement en croissance, destiné à améliorer les conditions de développement des arbres conservés (croissance en diamètre, stabilité, qualité du bois), tout en pouvant générer des produits intermédiaires.

Élagage : Suppression volontaire de certaines branches sur le tronc d'un arbre afin d'améliorer la qualité future du bois, notamment en limitant la formation de nœuds.

Essence : Terme employé en sylviculture pour désigner une espèce d'arbre qui présente un intérêt pour être exploitée. Chaque essence possède des caractéristiques propres en

termes de croissance, d'adaptabilité aux conditions climatiques et de qualité du bois.

Paiements pour services écosystémiques (PSE) : Rémunération versée pour le service environnemental rendu (ex : préservation de la ressource en eau, maintien de la biodiversité, stockage du carbone, etc.)

Pédologie : Science qui étudie les sols : leur formation, leurs caractéristiques et leur rôle pour les plantes, l'eau et les écosystèmes.

Peuplement forestier : Ensemble d'arbres occupant une surface donnée et présentant des caractéristiques communes (âge, structure, composition en essences, mode de gestion). Le peuplement constitue l'unité de base de la gestion sylvicole, à une échelle plus fine que celle de la forêt dans son ensemble.

Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) : Le PUD encadre l'utilisation de l'espace et le type de construction autorisée par zone. Les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme sont délivrés par le maire conformément aux règles qu'il fixe.

Sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) : Mode de gestion forestière assurant la continuité du couvert et s'appuyant sur les processus naturels des forêts pour conduire des peuplements mélangés en essences, âges et dimensions

Topographie : Science qui mesure et représente la forme du terrain sur une carte (relief, pentes, vallées, altitudes) et permet de décrire comment le paysage est organisé.

**LE WWF ŒUVRE POUR METTRE
UN FREIN À LA DÉGRADATION
DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL
DE LA PLANÈTE ET CONSTRUIRE
UN AVENIR OÙ LES HUMAINS
VIVENT EN HARMONIE
AVEC LA NATURE.**



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution... www.wwf.fr

